

**Décision**  
**portant fixation de tarif**  
**- service population**

Le Maire de la commune de Criel-sur-Mer,

**Vu :**

- le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23,
- la délibération n°2020-05/05 du Conseil municipal relatives aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire,
- l'acte instituant une régie de recettes pour le service population en date du 24 juin 2021,

**Considérant** que pour permettre le bon fonctionnement du service population, il convient de fixer les tarifs qui peuvent être exercés dans le cadre des activités qu'il organise.

**DECIDE**

**Article 1 :** De fixer les tarifs toutes taxes comprises, régie population, pour les locations de salles, cabines de plage, les tarifs divers, les interventions des services techniques et la médiathèque, comme suit :

LOCATION SALLES	
<b>ABRIBUS - journée</b>	
particulier et association crielloise	185 €
particulier association hors commune	372 €
entreprise crielloise	372 €
entreprise hors commune	544 €
caution	318 €
<b>HALL D'HONNEUR - journée</b>	
habitant commune	116 €
habitant hors commune	177 €
organisme privé (personne morale, entreprise, commerce, etc...)	206 €
<b>SALLES PENTHIEVRE et DUMAINE - journée</b>	
habitant commune	57 €
habitant hors commune	102 €
organisme privé (personne morale, entreprise, commerce, etc...)	168 €
<b>SALLE Y. PLIQUE et Mairie Annexe - journée</b>	
habitant commune	141 €
habitant hors commune	216 €
organisme privé (personne morale, entreprise, etc.)	254 €
<b>Divers</b>	
Location 100 verres (vin d'honneur)	60 €
location vaisselle - jeu complet 30 personnes	60 €
Casse verre, assiettes, tasse, couvert...	4 €
Perte /casse chaise	72 €
Perte /casse clé	105 €
Casse dalle chauffante plafond	145 €

<b>INTERVENTIONS SERVICES TECHNIQUES</b>		
Tractopelle, poids lourd, tracteur avec chauffeur	1 heure	
Véhicule léger, camion plateau ou tôle avec chauffeur	1 heure	
Balayeuse avec chauffeur	1 heure	160 €
main d'œuvre	1 heure	45 €
<b>Cabine de plage</b>		
Habitant commune (limité à 1 unité)	redevance annuelle	250,00 €
Habitant commune -cabine hors normes	redevance annuelle	300,00 €
Hors Commune - cabine normée	redevance annuelle	500,00 €
Hors commune - cabine hors normes	redevance annuelle	550,00 €
Amende pour non respect du règlement		150,00 €
<b>Tarifs divers</b>		
Bagde écovillage	Unité	72,00 €
garde chenil	journée	35,00 €
Livre "Au gré des vents au cœur des hommes" - unité		20,00 €
location chapiteau		620,00 €
caution location chapiteau		100,00 €
Participation repas des anciens	unité	40,00 €
Photocopie noir et blanc	unité	0,20 €
Photocoie couleur	unité	0,80 €
Stère de bois		28,00 €
<b>MEDIATHEQUE</b>		
Hors communauté de communes		10,00 €
Pénalité non-retour prêt DVD		40,00 €
Pénalité non-retour prêt livres		30,00 €
Stand bourse aux livres, CD...		6,00 €
Livre " Polète en vacances à Criel"		5,00 €
Caution liseuse		120,00 €
Vente de livres issus du désherbage	unité	1,00 €
	lot de 3	2,00 €

**Article 2 :** Ces tarifs sont applicables à compter du 6 janvier 2025.

**Article 3 :** La présente décision est transmise au Préfet et transcrite sur le registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Criel sur Mer, le 3 janvier 2025

Le Maire,  
Alain Trouessin



*Alain Trouessin*